

MAZARS

The Shift Project

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET
CONSEIL DE SURVEILLANCE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

The Shift Project

Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Siège social : 16 rue de Budapest, 75009 Paris

SIREN : 520 104 035

Code APE : 9499 Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association The Shift Project relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par décision du Conseil d'Administration le 16 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Evènements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels, considérant le caractère négatif des fonds propres au 31 décembre 2019.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant

**THE SHIFT
PROJECT**

Comptes Annuels

Exercice clos le 31

Décembre 2019

d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 16 juin 2020

Le Commissaire aux comptes

MAZARS



CYRILLE BROUARD

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	26 400	26 400			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	15 537	15 537			
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	28 372	22 180	6 193	7 761	- 1 568
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	12 982		12 982	12 982	
TOTAL (I)	83 291	64 117	19 174	20 742	- 1 568
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	6 213		6 213	12 568	- 6 355
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				4 265	- 4 265
. Personnel				8	- 8
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	734 186	5 100	729 086	206 260	522 826
Valeurs mobilières de placement	76		76	76	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	70 945		70 945	201 466	- 130 521
Charges constatées d'avance	19 475		19 475	31 396	- 11 921
TOTAL (II)	830 896	5 100	825 796	456 039	369 757
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	914 187	69 217	844 970	476 781	368 189

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	84 865	166 730	- 81 865
. Résultat de l'exercice	-123 134	-81 865	- 41 269
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	-38 269	84 865	- 123 134
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	17 029	89 100	- 72 071
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)	17 029	89 100	- 72 071
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	190 322	132 336	57 986
Autres	144 351	81 808	62 543
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	531 536	88 673	442 863
TOTAL (IV)	866 209	302 817	563 392
Écart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	844 970	476 781	368 189

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	23 098		23 098	2 895	1 645	131,60
Montants nets produits d'expl.	23 098		23 098	2 895	1 645	131,60
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Cotisations			852 131	550 393	301 738	54,82
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			72 071		72 071	N/S
Autres produits			19 122	141 494	- 122 372	-86,49
Reprise de provisions						
Transfert de charges			1 008	1 269	- 261	-20,57
Sous-total des autres produits d'exploitation			944 332	693 156	251 176	36,24
Total des produits d'exploitation (I)			967 430	696 051	271 379	38,99
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			406	1 005	- 599	-59,60
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			406	1 005	- 599	-59,60
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)						
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			967 836	697 056	270 780	38,85
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-123 134	-81 865	- 41 269	50,41
TOTAL GENERAL			1 090 970	778 921	312 049	40,06

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	11 178	4 986	6 192	124,19
Services extérieurs	87 996	61 048	26 948	44,14
Autres services extérieurs	406 505	189 132	217 373	114,93
Impôts, taxes et versements assimilés	39 645	8 376	31 269	373,32
Salaires et traitements	391 358	300 292	91 066	30,33
Charges sociales	148 305	122 576	25 729	20,99
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	2 863	2 513	350	13,93
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		89 100	- 89 100	-100
Autres charges	2 980	433	2 547	588,22
Total des charges d'exploitation (I)	1 090 830	778 457	312 373	40,13
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	140	464	- 324	-69,83
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	140	464	- 324	-69,83
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 090 970	778 921	312 049	40,06
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				
TOTAL GENERAL	1 090 970	778 921	312 049	40,06

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 844 969,70 euros.
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -123 133,61 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Variation des fonds associatifs
- Ventilation des recettes
- Engagements financiers
- Engagements de retraite
- Rémunération des Dirigeants
- Fiscalité
- Effectif moyen
- Honoraires du commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement ANC 2014-03, homologué par arrêté du 8 octobre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce
- le règlement 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations
- le règlement CRC 2000-06 concernant les passifs
- le règlement CRC 2002-10 et 2003-07 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs
- le règlement CRC 2004-06 concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur la base du montant d'acquisition déduction faite de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation et suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité prévue :

Immobilisations incorporelles	de 1 à 5 ans
Logiciels informatiques	de 1 à 3 ans
Matériel de bureau et informatique	de 2 à 3 ans

Il est tenu compte d'une valeur résiduelle dans le cas d'une détention plus courte que la durée de vie économique de l'immobilisation et dans la mesure où un marché permet une estimation suffisamment fiable de cette immobilisation en fin de durée d'utilisation.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.
Une dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

FONDS DEDIES

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les engagements de retraite n'ont pas été comptabilisés ni évalués.
Les droits acquis par les salariés en matière d'indemnités de départ en retraite ne sont pas significatifs eu égard au nombre de salariés, au turnover et à leur ancienneté.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'état d'urgence sanitaire pour pandémie liée au Coronavirus Covid-2019 a été prononcé par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) le 30 janvier 2020. S'agissant d'un événement post-clôture non lié à des conditions existant au 31/12/2019, cet événement n'a pas d'incidence sur le bilan et le compte de résultat à cette date.

L'association est néanmoins amenée depuis cet état d'urgence à devoir faire face aux conséquences de cette pandémie et des moyens mis en œuvre pour lutter contre sa propagation : mise en télétravail de l'ensemble des collaborateurs.

Par ailleurs, l'association a mis en place une démarche consistant à prendre connaissance de l'ensemble des mesures d'accompagnement annoncées par le gouvernement et devant lui permettre d'assurer sa continuité d'exploitation.

Cette crise sanitaire et ses conséquences économiques à moyen terme, qu'il est difficile à ce stade de pouvoir apprécier, sont susceptibles d'avoir une incidence sur certaines évaluations d'actifs et de passifs du bilan.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	41 937		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	3 910		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	23 168		1 295
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	27 077		1 295
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	12 982		
TOTAL	12 982		
TOTAL GENERAL	81 996		1 295

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			41 937
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			3 910
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			24 463
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			28 372
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			12 982
TOTAL			12 982
TOTAL GENERAL			83 291

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	41 937			41 937
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	56	652		708
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	19 261	2 212		21 472
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	19 317	2 863		22 180
TOTAL GENERAL	61 254	2 863		64 117

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	652				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 212				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	2 863				
TOTAL GENERAL	2 863				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	5 100			5 100
TOTAL Dépréciations	5 100			5 100
TOTAL GENERAL	5 100			5 100
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			12 982
Autres immobilisations financières	12 982		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	734 186	734 186	
Charges constatées d'avance	19 475	19 475	
TOTAL GENERAL	766 643	753 661	12 982
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	190 322	190 322		
Personnel et comptes rattachés	43 583	43 583		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 681	50 681		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	29 539	29 539		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	16 650	16 650		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	3 897	3 897		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	531 536	531 536		
TOTAL GENERAL	866 209	866 209		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir : néant)	Néant
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 010
Dettes fiscales et sociales	67 884
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : néant)	3 823
TOTAL	133 717

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	19 475	531 536
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	19 475	531 536

Variation des fonds associatifs

Fonds associatifs et réserves	Solde au 01/01/2019	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2019
. Fonds associatifs sans droit de reprise				
. Ecart de réévaluation				
. Réserves				
. Report à nouveau	166 730		81 866	84 865
. Résultat de l'exercice précédent	81 866		-81 866	-
. Résultat en attente d'affectation			123 134	-123 134
TOTAL	84 865		123 134	-38 269

Ventilation des recettes d'exploitation

Répartition par secteur d'activité	Montant
Cotisations	549 000
Don	16 673
Sous Location	22 921
Participations manifestations ADS	96 970
Mécénat sur projet	206 161
Divers	3 634
Fonds dédiés	72 071
TOTAL	967 430

Répartition par marché géographique	Montant
France	967 430
Etranger	
TOTAL	967 430

Fonds dédiés

L'association a bénéficié dans le cadre de conventions de mécénat, des financements dédiés au projet « Guide mobilité » pour un montant de 120 950 euros. Les fonds reçus non encore utilisés à la clôture s'élèvent à 17 029 euros et ont été portés en fonds dédiés.

Nature	Solde au 01/01/2019	Dotations	Reprise	Solde au 31/12/2019
Guide mobilité	89 100		72 071	17 029
Total	89 100	-	72 071	17 029

Engagements financiers

Engagements reçus	Montant
Engagements :	
TOTAL	NEANT
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	NEANT

Engagement en matière de retraite

Les droits acquis par les salariés en matière d'indemnités de départ en retraite ne sont pas significatifs eu égard à l'ancienneté des membres du personnel et de leur âge.

Rémunérations des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi relative au volontariat associatif du 23 mai 2006, les membres du Conseil d'Administration de l'association ne perçoivent pas de rémunération, ni ne bénéficient d'avantages en nature.

Régime fiscal

La gestion de l'Association étant désintéressée, elle bénéficie du régime dérogatoire exposé dans les instructions fiscales du 15 septembre 1998 et le 16 février 1999 relatives aux organismes sans but lucratif.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
TOTAL	9	

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 8 176 euros (total du compte de charge dédié).